

Bonjour à tous et à toutes.

Le prochain virement de Vacancéole doit nous parvenir fin mars, début avril.

Ce virement tiendra compte d'une erreur de paiement en notre défaveur au trimestre précédent.

Nous vous confirmons la date de la prochaine assemblée générale qui avait été définie lors de la dernière de 2017:

Le vendredi 22 juin 2018, nous vous attendons nombreux au domaine.

Si vous désirez une nuit au domaine, merci de contacter Vacancéole à l'adresse mail suivante:

proprietaires@vacanceole.com

Attention,

Si votre adresse mail a changé depuis un an, merci de nous l'envoyer ainsi qu'à Vacancéole et au syndic.

Vous allez recevoir en avril ou en mai cette convocation par lettre recommandée mais par voie électronique, donc par mail.

Merci donc de bien lire le document qui sera en pièce jointe et de faire très attention au mail dont les adresses des émetteurs comprennent :

letreco@letreco.fr et/ou service.clients@opentrust.com

Ne pas les jeter à la corbeille SVP mais les ouvrir en respectant la procédure décrite dans la PJ.

Lors de cette assemblée, toutes les informations concernant les avancées des actions judiciaires en cours vous seront communiquées.

Le syndic et un représentant de Vacancéole seront également présents.

Concernant notre syndic SGF:

Pour beaucoup, vous êtes en retard de paiement des charges de copropriété.

La crédulité de notre ancien syndic THERIN avec qui nous sommes en contentieux et la malveillance de l'ancien gestionnaire SEML qui n'a pas payé ses charges ont provoqué une brutale augmentation des charges lors de la reprise du domaine.

Celles-ci ont été reportés sur les propriétaires et **nous sommes malheureusement tenus de les payer.**

Nous tentons de récupérer ces sommes via la procédure qui suit son cours contre SEML.

En fonction du suivi du contentieux, nous irons ou pas en procédure à l'encontre de THERIN. Cette question sera mise à l'ordre du jour de l'assemblée générale pour obtenir l'accord des propriétaires car elle représentera un coût.

Vous venez de recevoir un nouvel appel de fond et vous pouvez également vérifier l'état de votre compte en allant sur votre espace dédié: www.syndic-sgf.com

- Saisissez votre identifiant et votre mot de passe, si vous ne les avez pas, envoyez un mail à : contact@syndic-sgf.com en précisant bien toutes vos coordonnées.

Il est très important d'être à jour dans vos paiements, l'avenir de la résidence en dépend.

Attention, les copropriétaires qui ne régleront pas leurs charges pourront être actionnés et mis en demeure de régler, faute de quoi ils s'exposeront à un paiement par voie d'huissier. C'est une obligation légale.

Merci à tous et venez nombreux à cette assemblée.

Cordialement.

--

Collectif du domaine du golf d'Albret

<http://www.collectif-albret.info>

contact@collectif-albret.info
